



Date de révision : 05/07/2016

Version 16.1

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit : **942**
 Nom du produit : **RÉACTIF FERROMÈTRE**
 Numéro d'enregistrement REACH : Ce produit est un mélange - numéro d'enregistrement REACH : voir paragraphe 3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Réactif pour analyses

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Laboratoires Dujardin-Salleron 37210 Noizay France Tél. +33 (0)2 47 25 58 25
 courriel : info@dujardin-salleron.com - site : www.dujardin-salleron.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence INRS : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance/du mélange

Classification (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Dangers pour le milieu aquatique - danger chronique, Catégorie 3, H412
 Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Aucun

Mention d'avertissement

Aucune

Mentions de danger

H412 Nocif pour les animaux aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Informations additionnelles sur les dangers

EUH032 En contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

2.3 Autres dangers

Pas d'information additionnelle.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Nature chimique : Solution aqueuse

3.1 Substance : non applicable

3.2 Mélange :

Composants dangereux (Règlement (CE) N° 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration) :

Potassium Ferrocyanure (≥ 9% - < 11%)

N°CAS	N° CE	N° REACH	Classification
14459-91-1	237-7220-2	non disponible	Dangers pour le milieu aquatique - danger chronique, Catégorie 3, H412

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 942

Nom du produit : RÉACTIF FERROMÈTRE

V 16.1



Pour le texte complet des Phrases-H mentionnés dans ce chapitre, voir section 16

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: Faire respirer de l'air frais. Si les troubles persistent, consulter un médecin

En cas de contact avec la peau: Rincer abondamment à l'eau. Retirer immédiatement les vêtements souillés. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin

En cas de contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: Rincer soigneusement la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible

En cas d'incendie, risque de dégagement d'oxydes azotés (NO_x) de monoxyde (CO) et de dioxyde de carbone (CO₂), d'oxydes de potassium, d'oxydes de fer, d'acide cyanhydrique (HCN).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Ne pas inhaler les gaz de combustion et les gaz d'incendie. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans le milieu naturel et les égouts.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes : Éviter le contact avec la substance. Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes : Équipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter les résidus dans les égouts, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex® (PREVOR). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Collecter dans des récipients appropriés, fermés.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Obturer les siphons. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Ne jamais remettre de la matière déversée dans les récipients d'origine en vue d'un recyclage. Ramasser avec un matériau absorbant et neutralisant par exemple le Trivorex® (PREVOR). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Collecter dans des récipients appropriés, fermés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 942

Nom du produit : RÉACTIF FERROMÈTRE

V 16.1



6.4 Référence à d'autres sections

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette

Assurer une bonne ventilation / aspiration du poste de travail.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Température de stockage : + 15°C à +25°C

Conserver les récipients bien fermés, éloignés des acides, dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances en quantités suffisantes avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total :

Matière des gants : Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant : 0,11 mm

Temps de pénétration : > 480 min

contact par éclaboussures

Matière des gants : Caoutchouc nitrile

Épaisseur du gant : 0,11 mm

Temps de pénétration : > 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374

Autres équipement de protection

Porter un vêtement de protection chimique, pourvu d'un marquage CE.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire pour les opérations pouvant produire des aérosols.

Type de filtre recommandé : B (P2)

L'entreprise doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 942

Nom du produit : RÉACTIF FERROMÈTRE

V 16.1



Forme	solution aqueuse.
Couleur	jaune.
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	non applicable.
pH (sol. à 10%)	env. 10 à 20°C.
Point de fusion	0°C.
Point d'ébullition	100°C.
Point éclair	pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	pas d'information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	non applicable.
Limite d'explosivité, inférieure	pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	pas d'information disponible.
Pression de vapeur	23 hPa à 20°C.
Densité de vapeur relative	pas d'information disponible.
Densité relative	1,085 à 20°C.
Hydrosolubilité	289 g/l à 20°C.
Coefficient de partage n- octanol/eau	pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	pas d'information disponible.
Température de décomposition	pas d'information disponible..
Viscosité, dynamique	pas d'information disponible.
Propriétés explosives	non explosif.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Densité apparente	pas d'information disponible.
Indice de réfraction	pas d'information disponible.
Constante de dissociation	pas d'information disponible.
Tension de surface	pas d'information disponible.
Constante d'Henry:	pas d'information disponible.

9.3 Autres informations

Aucune information additionnelle disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable pendant 2 ans dans les conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir vivement avec les acides, avec dégagement d'acide cyanhydrique (gaz très dangereux).

10.4 Conditions à éviter

Pas d'autres informations additionnelles disponibles

10.5 Matières incompatibles

Acides (voir 10.3).

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: voir paragraphe 5.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 942

Nom du produit : RÉACTIF FERROMÈTRE

V 16.1



SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Peut être nocif en cas d'ingestion

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

Toxicité dermique aiguë

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë par inhalation

Peut être nocif en cas d'inhalation

Dose efficace – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

Effet irritant et caustique

Irritation primaire de la peau

Pas d'effet particulier d'irritation cutanée

Temps d'exposition – espèce

Aucune donnée disponible

Irritation des yeux

Pas d'effet particulier d'irritation oculaire

Temps d'exposition – espèce

Aucune donnée disponible

Irritation des voies respiratoires

Peut être nocif en cas d'inhalation

Temps d'exposition – espèce

Aucune donnée disponible

Sensibilisation

En cas de contact avec la peau

Aucune donnée disponible

En cas d'inhalation

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune donnée disponible

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancérogénicité

Aucune donnée disponible

Mutagénicité / Génotoxicité

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

11.2 Informations supplémentaires

Des propriétés dangereuses ne sont pas exclues, mais peu probables en cas d'utilisation appropriée. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Substance

Potassium Ferrocyanure (14459-95-1)

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 rat oral 3613 mg/kg (IUCLID).

Toxicité aiguë par inhalation

Faible irritation des muqueuses.

Toxicité aiguë par voie dermique

Pas d'effet connu

Irritation primaire de la peau

Pas d'irritation - lapin (OCDE ligne directrice 404).

Irritation des yeux

Légère irritation – lapin (OCDE ligne directrice 405).

Sensibilisation cutanée

Résultat négatif - cochon d'inde (IUCLID).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique / répétée

Non classé comme toxique spécifique

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité / Génotoxicité

Génotoxicité in vitro :

Test de Ames - Bacillus subtilis - résultat négatif

Cancérogénicité

Pas d'effet connu

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 942

Nom du produit : RÉACTIF FERROMÈTRE

V 16.1



Toxicité pour la reproduction

Pas d'effet connu

Danger par aspiration

Pas d'effet connu.

11.2 Informations supplémentaires

La substance est laxative en cas d'ingestion à forte dose.

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

Aucune donnée quantitative disponible.

Substance

Potassium Thiocyanate (333-20-0)

Écotoxicité

Toxicité aiguë à court terme pour le poisson

CL50 *Poecilia reticulata* (Guppy) : 19 mg/l 96h (IUCLID)

Toxicité chronique à long terme pour le poisson

CL50 – EC50 – espèce – temps d'exposition

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 *Daphnia magna* : 32 mg/l 96 h (IUCLID)

Toxicité aiguë à court terme pour les algues

CL50 *Desmodesmus subspicatus* : 0,2 mg/l 4 j (IUCLID)

Toxicité aiguë à court terme pour les bactéries

EC10 *Pseudomonas fluorescens* : > 1.000 mg/l 24h (IUCLID)

Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible

Autres effets néfastes

La substance est classée comme nocive pour les organismes aquatiques, pouvant entraîner des effets néfastes à long terme et classe 2 WGK (polluant).

Informations écologiques supplémentaires

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les conteneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 - 14.6

Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport routier.

Transport aérien (IATA)

14.1 - 14.6

Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport aérien.

Transport maritime (IMDG)

14.1 - 14.6

Ce mélange n'est pas soumis aux réglementations pour le transport maritime.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Sans rapport

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe risque aquatique (WGK) Mélange : WGK 1 (légèrement dangereux pour l'eau)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément aux Règlements (CE) No. 1907/2006 et 2015/830

Code produit : 942

Nom du produit : RÉACTIF FERROMÈTRE

V 16.1



Restrictions professionnelles

Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail et la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-dessus de la limite réglementaire (> 0.1 % (M/M) Règlement CE N° 1907/2006 (REACH), Article 57).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

15.3 Autre information

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H et EUH citées dans les sections 2 et 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH032 En contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.